N°10 NOVEMBRE 2020 ISSN 2649-1516

ÉDITION NATIONALE

D.E.M.A.II.N

DÉMOCRATIE - ÉDUCATION - MÉTIER - APPRENTISSAGE - INCLUSION - INNOVATION - NUMÉRIQUE

SANTÉ & PRÉVENTION
Le Harcélement, parlons-en.
By Heyme

ESPRIT CRITIQUE
Décryptage de média
by Kezako Mundi

DOSSIER
Où en est on avec la liberté d'expression

Art. 11. :

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut dont parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

DDHC - Aout 1789

COLLÈGE - LYCÉE - VOIE PROFESSIONNELLE

Aux Instituteurs et Institutrices

Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse.

Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette oeuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

Eh quoi ! Tout cela à des enfants ! — Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais quelles sont les difficultés de la tâche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus, surtout à la campagne. Ils oublient l'été le peu qu'ils ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit, et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage. [...]

Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale, il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit ; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons ; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble. De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation ! et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine ! [...]

Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années oeuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront. »

Jean Jaurès, La Dépêche, journal de la démocratie du midi, 15 janvier 1888.

EDITO

L'assassinat d'un enseignant déclenche une émotion unanime dans toute la société française, et au delà, car c'est l'un des fondements de nos sociétés démocratiques qui a été touché, l'éducation à la liberté d'expression, donc l'éducation à la démocratie.

Toutes les organisations de parents, de personnels, du scolaire et du périscolaire, ont réagi, souvent avec des mots très proches, même si certains, rares heureusement, en ont profité pour appeler à la vengeance ou pour revenir sur des accusations de complaisance ou à l'inverse " d'islamophobie " qui n'ont pas lieu d'être dans le temps de la peine.

Celui du débat viendra avec la reprise des cours, le 2 novembre 2020, sur fond de covid.
Si le ministre appelle toujours à l'observation d'une minute de silence à 11h, précisant son respect effectif, ainsi qu'à la lecture de la lettre de Jean Jaurès qui devra précéder cette minute de silence, il se révèle en effet moins directif pour le temps pédagogique, qui consistera en une "heure de travail et d'échange", même si, également pour celui-ci, "aucune classe, ni aucun établissement" ne pourra s'en « exonérer".

PHILIPPE TOUZEAU-MENONI

DIRECTEUR DE PUBLICATIONS

D.E.M.A.II.N a choisi de ne pas traiter chacune des expressions bouleversées que nous avons reçues, et nous nous sommes limités à l'unanimité doit aussi être soulignée, la réaction du "Collectif des associations partenaires de l'École publique", le CAPE, qui souligne que c'est "notre société tout entière qui a été attaquée" et qui considère que" cette nouvelle escalade dans l'horreur et l'ignominie impose à chaque citoyen d'oser afficher son attachement aux valeurs républicaines et d'affirmer son attachement à l'école laïque et républicaine et à la liberté d'expression ».

Le "Grenelle de l'Éducation" lancé jeudi 22 octobre 2020, presque une semaine après l'assassinat de Samuel Paty, a incité le ministre de l'éducation nationale à créer un 10e atelier de travail consacré aux protections et aux valeurs de la République.
Il apparaît d'autant plus nécessaire, selon Jean-Michel BLANQUER, de rassembler toute la société civile et éducative autour d'un projet commun pour son école ».

« D.E.M.A.I.I.N. » est une publication des Editions .P.I.C.U.R.E.
Directeur de publications : Philippe Touzeau-Menoni - ont participé à ce numéro :
J. PELLETIER - TOUTEDUC - C. BILLOUT - KEZAKO - S. CHAMFORT - Ghislaine Mézin - Sylvain Joseph -
S.JOSEPH - M.SLOUMA - Ph.TOUZEAU - MENONI B.JONET Alex Nihilo -
Montage partenarial Inter@Connecté: Communication spécialisée sur le segment des 0-25 ans scolarisés
Mél: philippe.TM@editions-epicure.fr - Mobile : 07 81 98 56 48 - BP 50512 06801 CAGNES SUR MER
Dépôt légal : à parution Octobre 2020 ISSN 2649-1516
Conception graphique : Steve SEBIR - Contact : sebir.steve@gmail.com
Photo couverture : Copyright : © Fotolia - Illustration utilisés : © Freepik Stories

SOMMAIRE

FOCUS SUR ...

07

DOSSIER
Regards croisés Assassinat de Samuel Paty Caricatures Réactions dans le monde / Où en est on avec la liberté d'expression en Europe ?

14 DÉCRYPTAGE MÉDIA

SOCIÉTÉ
4 idées reçues sur l'esprit critique, par kezako Mundi

18

ECOLE INCLUSIVE INSHEA
Institut National de Formation et de Recherche dédié aux besoins éducatifs particuliers.

SANTÉ & PRÉVENTION PG.20
Le harcélement, parlons-en

25

FOCUS MÉTIER
Métier de la forêt et animalier

Lettre de Jean JAURÈS 02

ÉDITO
Quelques mots de notre directeur de publications sur l'actualité. 03

#ENBREF & #ENBREVES
Les infos à ne pas rater, séléctionnées par la Rédac' 06

DOSSIER
Quand la désinformation devient l'information : les fake News 15

ORIENTATION
Les métiers de L'IA, du Digital, et de la data 22

LA MARINE NATIONALE
Découvrir les missions & les métiers de la Marine Nationale - actualités 28

EN #BREF & EN #BREVES

LES RÉGIONS VONT DIFFUSER UN LIVRE DE CARICATURES DANS LES LYCÉES

Treize régions de France ont pris l'initiative de publier un livre de caricatures politiques et religieuses pour le diffuser dans les lycées, en réaction à l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty, a annoncé lundi leur président Renaud Muselier. « Nous allons demander à un collège d'historiens d'y remettre en perspective le droit à la caricature dans l'histoire politique de notre pays ».«Par ce geste, dans le respect de nos compétences, nous voulons témoigner de nos engagements à défendre les valeurs de la République et le droit fondamental de chacun et chacune de nos concitoyens à vivre en paix et dans la liberté », le ministère de l'Education Nationale serait associé "à cette initiative pour que cet ouvrage puisse être mis à disposition de tous les lycéens et lycéennes de France".

LYCÉENS AMBASSADEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE LYCÉE DESFONTAINES (MELLE)

2020/21 « mener des actions autour du gaspillage alimentaire, du tri des déchets, du recyclage et de la biodiversité en général. Cette année, toutes les actions qui seront menées seront rattachées aux objectifs de développement durable définis par l'ONU. Lutter contre le gaspillage alimentaire et c'est l'affaire de tous. Ça commence par le choix et la quantité.
Ne pas prendre plus que ce qu'on mangera. Cela commence en favorisant la production locale et la préparation des repas. Chaque éco-délégué doit être un ambassadeur auprès de ses camarades. Il faut arriver à sensibiliser ceux qui n'ont pas l'habitude de le faire chez eux .

PARCOURSUP 2021: LES NOUVEAUTÉS

Il sera intégré à la fois de nouvelles formations en apprentissage : les écoles vétérinaires viennent enrichir l'offre de formations, avec un concours national dédié. ajoutons aussi la création de licences professionnelles accessibles dès la première année. Dans les IUT, elles prendront le nom de bachelor universitaire de technologie (BUT) à partir de la rentrée 2021.

La version 2021 verra aussi apparaitre deux nouvelles voies de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) : la MP2I (pour mathématiques, physique-chimie, informatique et ingénierie en 1ère année, une nouvelle la classe prépa scientifique avec une dominante informatique et la voie ECG , issue de la réforme des classes prépa éco et commerciale, la prestigieuse Sciences po Paris sera de plain-pied dans Parcoursup.

CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TERMINALE 2020-2021

	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.
Évaluations communes (Dates fixées par l'établissement)	TOUT AU LONG DE L'ANNÉE : éducation physique et sportive	15 NOVEMBRE : ouverture de la banque nationale de sujets					AVRIL À JUIN : histoire-géographie / LVA et LVB / (écrit et oral) enseignement scientifique* ou mathématiques**			6 JUILLET : résultats du baccalauréat 7 AU 9 JUILLET : oraux de rattrapage
Épreuves finales						15 AU 17 MARS : enseignements de spécialité (24 au 26 mars à La Réunion)			17 JUIN : philosophie 21 JUIN AU 2 JUILLET : Grand oral	8 JUILLET : fin de la session 2021
parcoursup			21 DÉCEMBRE : ouverture du site d'information Parcoursup.fr avec le moteur de recherche des formations	20 JANVIER : ouverture de la plateforme Parcoursup pour s'inscrire et formuler ses vœux		11 MARS : date limite pour formuler ses vœux	8 AVRIL : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux	27 MAI : ouverture de la phase principale d'admission : réponses des formations	16 JUIN : ouverture de la phase complémentaire	16 JUILLET : fin de la phase principale d'admission

*en voie générale / **en voie technologique

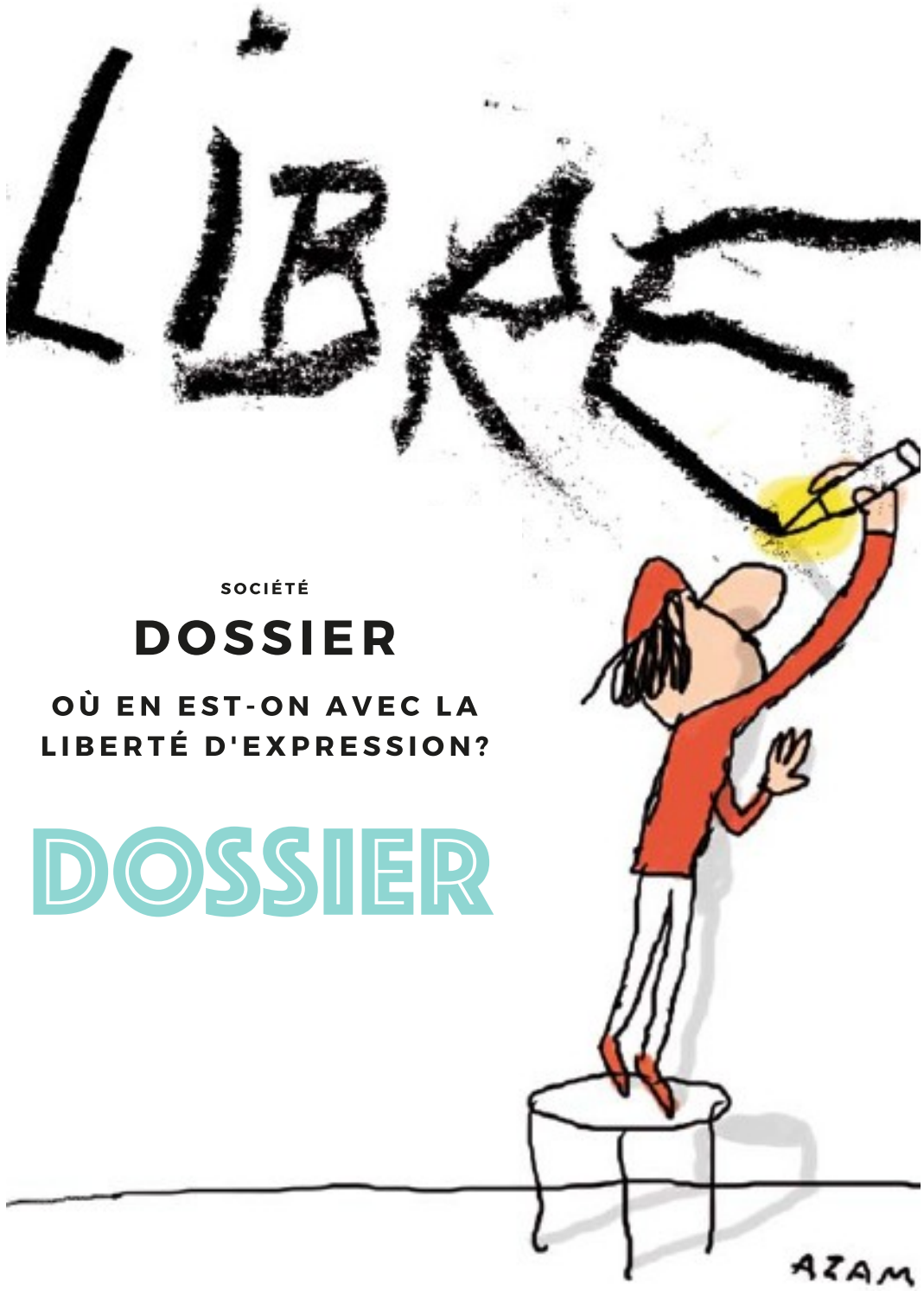

SOCIÉTÉ

DOSSIER

OÙ EN EST-ON AVEC LA LIBERTÉ D'EXPRESSION?

DOSSIER

LA FRANCE CONFRONTÉE AU PROCES DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

L'ASSASSINAT DE SAMUEL PATY, UNE NOUVELLE OFFENSIVE CONTRE LES VALEURS REPUBLICAINES

Samuel Paty a été sauvagement assassiné alors qu'il rentrait chez lui, le 16 octobre dernier. Professeur d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, il avait choisi, lors d'un cours consacré à liberté d'expression, de se servir des caricatures du prophète Mahomet publiées par le journal Charlie Hebdo comme support de réflexion. Ces caricatures ont causé sa mort.

C'est la deuxième fois, en cinq ans, que ces caricatures sont utilisées pour justifier les pires actes de barbarie. En janvier 2015, Charlie Hebdo avait été la cible d'une attaque terroriste inédite faisant 12 morts et 11 blessés.

Ces deux attentats revendiqués par des terroristes islamistes convergent vers la volonté d'annihiler la liberté d'expression au nom de préceptes religieux. Ne reconnaissant ni laïcité ni la liberté d'expression et l'ensemble des libertés qui lui sont attachées, l'extrémisme religieux menace notre socle de valeurs républicaines. A cette menace nous devons répondre par l'éducation; l'école est un rempart à l'obscurantisme et l'enseignement demeure le meilleur moyen de lutter contre.

"Celui qui vit dans la crainte ne sera jamais libre" - Horace

Réactions à l'étranger. Entre plaidoyer et réquisitoire.

L'assassinat de Samuel Paty a suscité une vague de réactions au sein de la communauté internationale: si en Europe la plupart relaient leur soutien et affichent leur attachement à la liberté d'expression, ailleurs, certains pays interrogent voire fustigent l'utilisation et les conséquences de la caricature comme mode d'expression. Sélection de quelques extraits d'articles parus dans la presse étrangère*.

Tchétchénie: la France ignore les valeurs de l'islam

"Ramzan Kadyrov, dirigeant de la République de Tchétchénie, (...) n'est pas demeuré en reste, dénonçant l'attentat mais nuançant sur sa chaîne Telegram : « *Un criminel n'a pas de nationalité. Les Tchétchènes n'ont rien à voir là-dedans. Cette tragédie nous pousse à réfléchir au fait que la société française confond souvent démocratie et permissivité excessive, ou affichage de relations inadmissibles aux valeurs de l'islam.* » "

Lui aussi a tenu à rappeler que le terroriste avait *"vécu presque toute sa vie en France, grandi auprès des Français, [qu']il communiquait, parlait et écrivait dans leur langue"*. Essayant d'imaginer les motivations du criminel, Kadyrov a supposé que celui-ci "était conscient de ses actes, estimant que l'État refusait catégoriquement d'entendre les croyants".

Consulter l'article original

❝

« La liberté d'expression va de pair avec la liberté de religion. [...] Nous devons apporter tout le soutien possible à Samuel Paty et à ses collègues partout dans le monde », Politiken (Journal danois)

Au Magheb, un soutien en demi-teinte

Le Maroc condamne l'assassinat du professeur...et les caricatures

"(...) on peut lire dans un communiqué du Ministère des Affaires étrangères marocain cité par le site d'information marocain Telquel, qui considère les *"caricatures offensantes"* : *Autant qu'il condamne toutes les violences obscurantistes et barbares prétendument perpétrées au nom de l'islam, le royaume du Maroc s'élève contre ces provocations injurieuses des sacralités de la religion musulmane."*

L'Algérie accuse le Président Macron d'extrémisme

"En Algérie, cela faisait plusieurs jours que différents partis politiques exigeaient une condamnation officielle des propos d'Emmanuel Macron. Elle n'est finalement pas venue de la présidence mais d'un autre organe officiel : le Haut Conseil islamique. Il n'a pas hésité à accuser le président français d'extrémisme."

En Tunisie, la société civile défend la liberté d'expression et le blasphème

""(...) Le débat s'est invité dans le pays. (...) Des voix défendant la liberté de blasphémer se sont également élevées. Dans une tribune publiée sur le site d'information libéral Kapitalis, l'universitaire Raya Bennaji estime que la liberté d'expression est là pour *"contrecarrer la sacralité des pensées et croyances"*. Elle considère que la proclamation de la sacralité de la religion *"élimine d'office la liberté d'expression en confortant la loi du plus fort"*".
Consulter l'article original

Mouvement de solidarité au Danemark

"Si l'histoire de ces dessins était inscrite au programme des classes du primaire et du secondaire, ce ne serait plus aux enseignants de prendre la décision de les montrer et d'en assumer les conséquences, juge le journal danois Politiken après l'assassinat de Samuel Paty en France."
(...)
"Une professeure danoise a indiqué sur Facebook qu'elle comptait elle aussi montrer des caricatures de Mahomet à ses élèves, en solidarité avec son collègue français assassiné. Un message depuis supprimé du réseau social en raison des menaces qu'aurait reçues l'enseignante."

Consulter l'article original

Allemagne. La France devra se battre pour sauvegarder ses droits

"La France se trouve à un carrefour. Après l'émotion doivent venir les actes. Le droit au blasphème, qui n'existe pas dans toutes les démocraties et auquel les Français s'accrochent fermement, peut paraître inopportun ou démodé, mais plus le prix que les Français devront payer pour le conserver est élevé, plus ils devront se battre."

Consulter l'article original

Liban. Des justifications pires que le crime

"Le crime terroriste commis par un islamiste contre un professeur en France paraît en réalité moins préoccupant que les commentaires que cela a suscités dans le monde arabe. Sur les réseaux sociaux aussi bien que dans des médias, beaucoup ont en effet justifié cet acte en disant que l'instituteur avait montré aux élèves des caricatures du prophète

ENSEIGNER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AU COEUR DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Partie intégrante des programmes scolaires depuis 2015, l'enseignement moral et civique (EMC) a pour triple objectif l'apprentissage du respect d'autrui, l'acquisition et le partage des valeurs de la République et la construction d'une culture civique. Largement enseigné par les professeurs d'histoire-géographie, chaque discipline peut cependant se l'approprier.

Ainsi, l'éventail des thématiques à appréhender est large et pourtant, chacune revêt une importance primordiale pour aiguiser et renforcer l'esprit critique de l'élève. La liberté d'expression comme la liberté de conscience ou la liberté de croire ou ne de pas croire, considérées comme des principes acquis, font pourtant l'objet de controverses, de débats et sont devenues un objet d'étude sensible. Ici se matérialise tout l'enjeu de cet enseignement: l'école doit continuer de pouvoir transmettre les valeurs les plus ancrées de notre système démocratique et permettre au citoyen en devenir d'avoir toutes les clés de compréhension pour participer, de façon optimale, à la vie républicaine.

L'assassinat d'un professeur, précédé de multiples attaques à l'encontre des méthodes d'enseignement et du contenu des programmes scolaires, témoigne de l'ampleur du défi qui se pose aujourd'hui, plus que jamais, à l'enseignement.

ENSEIGNER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, UN DEVOIR QUI PREND LA FORME D'UNE LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

La liberté de penser et la liberté d'expression sont des libertés que tout citoyen en France peut exercer. Elles animent l'action des enseignants et sont aussi au cœur de l'exercice du fonctionnaire qu'est le professeur. Le professeur ne se contente pas d'enseigner comme objet d'étude la liberté d'expression, elle anime son acte même d'enseigner, elle est liberté d'enseigner. Pour le professeur cette liberté d'expression prend la forme d'une liberté pédagogique, c'est cela qui est visé dans l'assassinat de Samuel Paty. Cette liberté pédagogique est une liberté de moyen offert au professeur d'utiliser tous les moyens qu'il juge opportun pour enseigner ce qu'il doit enseigner. La liberté d'expression est un objet d'enseignement et l'art de la caricature fait parti des moyens qui sont utilisés, en France, pour expliciter ce qu'est la liberté d'expression.

© Cabu

© Charb

© Tignours

Extrait du discours du Président Emmanuel Macron lors de l'hommage rendu à Samuel Paty à La Sorbonne, le 22 octobre 2020

INITIATIVE

Peut-on tout caricaturer?

L'association "Dessinez, Créez, Liberté" l'affirme. Donner les clés de compréhension du monde en initiant aux dessins de presse, c'est la mission que s'est donnée Agathe André dans le cadre de ses interventions.

Comment renforcer la capacité, sur l'ensemble des matières, d'aborder la liberté d'expression? "Dessinez, Créez, Liberté" a pris le problème à bras le corps : en intervenant directement auprès d'élèves ou en proposant des formations aux enseignants, l'association entend faire connaître l'histoire de la caricature, et plus largement du dessin de presse.

Pour Agathe André, journaliste et Présidente de l'Association, rien n'est tabou. La caricature est un outil qui nous permet de réfléchir aux multiples fonctions du rire et de l'humour. Pour cela, il faut l'envisager comme un langage à part entière avec sa grammaire, ses codes et ses techniques, qui nécessite des référents commun, une culture générale et un appétit pour l'actualité.

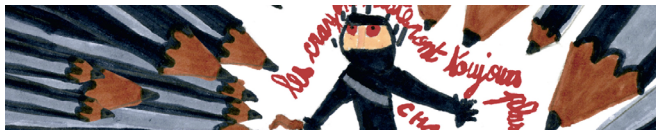

"Au lendemain des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015, près de 25 000 dessins furent envoyés à la rédaction de Charlie Hebdo : ils ont été réalisés par des enfants, des adolescents, des jeunes adultes. Cet élan spontané raconte le choc d'une génération qui s'est emparée d'une feuille de papier pour dessiner et s'exprimer librement, pour dire sa solidarité avec les victimes, son incompréhension et sa colère, pour exprimer ses doutes et ses peurs face au fanatisme religieux et à l'antisémitisme, pour questionner les valeurs de la République et le vivre-ensemble."

LE PROJET #JEDESSINE

#Jedessine mise tout sur la pédagogie en offrant aux enseignants un kit exhaustif et novateur, mêlant moyens et méthodes, sur la façon d'aborder différentes thématiques : la liberté d'expression, la caricature et le dessin de presse, les valeurs de notre République, la citoyenneté et l'engagement, le traitement médiatique d'événements phares de l'actualité, la radicalisation, le complotisme, les réseaux sociaux : comment en parler sans danger ?

LE PROJET "PROCES"

Le procès historique des complices présumés des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015 s'est ouvert le mois dernier, une occasion pour les jeunes d'un lycée de l'Académie de Paris de participer à un projet pédagogique de longue durée : séances suivies en direct au tribunal, rencontres avec des dessinateurs, des journalistes, des parties civiles, des avocats et des professionnels de la justice, sessions pédagogiques autour du dessin de presse satirique et des thématiques abordées aux audiences (le terrorisme et la radicalisation, la liberté de conscience, l'égalité et la laïcité, le racisme et l'antisémitisme, les médias et la presse judiciaire) etc...

Dessinez Créez Liberté

"Dessinez Créez Liberté (DCL), fondée par Charlie Hebdo et SOS Racisme au lendemain des attentats de janvier 2015, est née d'une nécessité : initier la jeunesse au dessin de presse -en particulier à la satire et la caricature- et offrir au plus grand nombre (enseignants, animateurs jeunesse, bibliothécaires, éducateurs, personnel pénitentiaire, etc.) des outils pédagogiques originaux pour ouvrir les débats et aborder les thématiques qui font l'actualité et agitent la société. Sans tabou ni démagogie, ni frilosité intellectuelle."

Découvrir la fiche décryptage:
Religion & caricatures de Mahomet

« #Jedessine est un projet pour que les enfants et les adolescents continuent, toujours, de dessiner et de créer, de rire et de réfléchir, de vivre et de débattre sans peur. »

Agathe André, journaliste et Présidente de l'association «Dessinez Créez Liberté»

Ce qu'ils en pensent.

Des étudiants étrangers ont accepté de nous partager leur ressenti sur cet évènement et sur ses éléments connexes: la liberté d'expression, la laïcité et l'enseignement du fait religieux en France. Ils nous livrent aussi leur perception de ces principes au sein de leur pays d'origine.

Maher

DOCTORANT EN DROIT

"C'est un acte indéniablement atroce qui nous rappelle les atrocités commises par les régimes dictatoriaux ainsi que les actes terroristes au Proche Orient. C'est inacceptable et ça ne représente aucun message religieux; le terrorisme n'a pas de religion.

La liberté d'expression est une liberté sacrée et sensible à la fois. Sacrée en ce qu'elle a été consacrée par les droits divins avant de l'être par les droits positifs. Sensible en ce qu'elle est acquise subjectivement par chaque nation, ce qui fait de cette liberté une arme à feu dans les mains des plus solides à utiliser contre les plus faibles. La liberté d'expression est d'abord le respect des autres libertés, celles d'autrui, puis l'exercice de la sienne en toute confiance et sans peur. Relativement à la liberté d'enseignement, c'est selon moi une liberté qui doit être protégée de toute interférence politique ou religieuse.

En Syrie comme au Liban ou au Moyen Orient en général, les coutumes priment sur la religion. Il y a une sorte d'interdépendance parfois. C'est à dire que selon ma compréhension des enseignements religieux, l'homme est libre de croire ou de ne pas croire, mais lorsque cette coutume intervient, cette liberté n'est plus absolue.

Au niveau politique, je pense que vous avez une idée concernant la liberté d'expression: il n'y a pas grand chose à dire car dans un régime autoritaire, comme en Syrie, il n'y pas besoin de deviner la pratique des libertés individuelles.

Ce qui est en revanche intéressant, c'est la liberté donnée au cinéma et aux acteurs en Syrie, une politique sciemment adoptée par le régime, une petite liberté donnée 7ème art pour critiquer indirectement le système politique. J'ai grandi avec des séries qui parlaient de la corruption, du système judiciaire et des injustices, mais cela a toujours été tabou d'en parler dehors ou même chez toi car, en Syrie, il y a toujours ce proverbe qui dit que "les murs ont des oreilles"."

Patricia

ETUDIANTE EN DROIT ECONOMIQUE-ANTI-CORRUPTION-COMPLIANCE

"A mon avis, en aucun cas, la liberté religieuse, dont l'État est aussi garant, ne peut limiter la liberté d'expression. Je crois que l'enseignement du fait religieux dans les écoles publiques françaises doit assurer un débat libre sur le thème des religions, sans aucune forme de censure, permettant l'échange d'opinions et d'idées et la formation de la pensée critique qui marque de façon très singulière le caractère français."

Shalva

DOCTORANT EN BIOLOGIE CELLULAIRE

"Personnellement je suis contre les caricatures de Charlie Hebdo. Je pense simplement que tout le monde devrait respecter les sentiments religieux et éviter de les heurter quand, pour des individus, la religion est la chose la plus importante. La caricature est une provocation.

Il est clair que la liberté d'expression telle qu'envisagée en France et les croyances de la communauté musulmane ne sont pas compatibles".

Imen

ETUDIANTE EN DROIT INTERNATIONAL

"La première réaction, comme pour tout le monde je pense, c'est le choc face à la barbarie de ce type d'actes. Mais en tant qu'étrangère, qui plus est issue d'un pays musulman, l'appréhension s'ajoute au choc : on se prend à penser « faites qu'il ne soit pas tunisien », pour ne pas être associé.e à ces fous qui n'ont pourtant de commun avec nous que la couleur du passeport. Je pense que cette deuxième réaction est liée aux attentats en eux-mêmes, certes, mais aussi au traitement médiatique qui en est fait derrière, qui tend à concentrer toute l'attention sur la religion et la nationalité des auteurs...

S'agissant de la liberté d'expression et de l'enseignement du fait religieux, je pense qu'une clarification de ce qu'est le principe de laïcité ferait du bien à tout le monde. La laïcité, c'est la neutralité de l'Etat vis-à-vis de la religion, point. Ce que ça implique, c'est la séparation entre l'Etat et les institutions religieuses, la liberté de culte de chaque citoyen.ne, et l'égalité de tou.te.s devant la loi. Les caricatures de Mahomet sont donc parfaitement légales ; le port du voile aussi. Si une caricature ne plait pas à quelqu'un, qu'il fasse une contre-caricature représentant ses idées... Quoi qu'il en soit, je pense que le rôle des médias dans l'apaisement social est capital : plutôt que d'attiser les tensions par des amalgames tendant à qualifier tous les musulmans de terroristes, ils feraient mieux d'établir un dialogue et de s'attacher à clarifier ces principes fondateurs de la République, qui sont utilisés à tort et à travers pour leur donner le sens qui arrange le locuteur au moment où il parle. En attisant la flamme, on polarise, et on crée un ras le bol chez la communauté qui est propice à ce genre d'actes, en la forçant à porter la culpabilité et à s'excuser pour des actes qu'elle n'a pas commis et qu'elle ne cautionne évidemment pas. En revanche, en apaisant, on sème les graines d'une paix sociale sur le long terme.

Il faut déjà noter que la notion de laïcité n'a pas lieu d'être en Tunisie : le premier article de la Constitution tunisienne fait de l'islam la religion de l'Etat. La conséquence directe est l'existence d'un délit de blasphème, qui a d'ailleurs conduit l'été dernier à l'emprisonnement d'une blogueuse pour une publication sur Facebook qui reprenait des versets du Coran. Toutefois, si l'arsenal juridique est toujours armé pour ce type de condamnations, chacune d'entre elles provoque un tollé considérable, et conduit quasi invariablement à une mobilisation massive de la société civile qui porte le plus souvent ses fruits. Mais une chose est à noter : si beaucoup de Tunisiens sont frileux à l'idée que l'islam ne soit plus la religion officielle de l'Etat, ils n'imagineraient pas une seule seconde d'imposer un tel modèle dans un autre État, et certainement pas en France, qui est admirée - peut-être même idéalisée - en Tunisie justement pour les libertés qu'elle garantit à ses citoyens, et le vivre-ensemble qu'elle met en avant."

Sayed

ETUDIANT EN GESTION DE PROGRAMMES INTERNATIONAUX, INTERGOUVERNEMENTAUX ET NON-GOUVERNEMENTAUX

"Pour moi, la réponse est très simple. La France est un Etat laïc, et la laïcité est un principe fondamental du pays. Ce principe de laïcité garantit la liberté d'expression. Si j'aime vivre en France, c'est justement parce que ce pays m'a donné la liberté de m'exprimer, de lire, d'écrire, et de réfléchir comme je le veux. Les Etats sont des entités indépendantes à l'échelle internationale. Le droit international garantit ce principe d'indépendance. Chaque Etat peut mettre en place des normes et des lois, selon ses valeurs, son histoire et ses traditions. La liberté d'expression fait partie de l'histoire de la France. Pour ceux qui viennent et attendent que la France applique leurs normes et principes, c'est illogique.

En Afghanistan, si aujourd'hui il y a une guerre sans fin, et des milliers de femmes, enfants et hommes innocents qui perdent leur vie chaque jour, c'est justement parce que les gens sont tombés dans le piège de l'extrémisme religieux. Tout le monde voit le monde à travers la lunette de la religion. Personne n'ose critiquer ce phénomène. En Afghanistan, la liberté d'expression concerne juste certains aspects très limités de la vie quotidienne."

Ilir

DOCTORANT A L'ENS EN HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE, PROFESSEUR ASSISTANT AU DEPARTEMENT D'HISTOIRE DE LA FACULTÉ DE PHILOLOGIE DE PRISTINA (KOSOVO)

"Il y a 4 ans que j'habite en France. Quatre ans, mais quatre mois m'ont suffi pour constater et comprendre que la France est synonyme de liberté et d'égalité. Malheureusement, rien ne me permet de comprendre comment, au sein de ce pays, celui qui enseigne la liberté d'expression se fait décapiter.

Cet acte barbare témoigne de l'ignorance qui grandit, attaquant celui qui essaye de lutter contre cette même ignorance. Le professeur n'a pas négocié et je suis convaincu qu'il n'aurait jamais négocié sa liberté d'expression à n'importe quel prix. Car il était conscient qu'une mort plus grande serait la perte de la liberté d'expression.

La France le sait mieux que quiconque car elle a payé un lourd tribut pour obtenir et garantir cette liberté et les autres. La liberté d'expression, qui incarne une des valeurs fondamentales de la France d'aujourd'hui, a été ébranlée ces derniers jours. La liberté d'expression c'est justement de pouvoir dire ce que l'autre parfois n'aime pas écouter. « *Un homme qui prive un autre homme de sa liberté est prisonnier de la haine, des préjugés et de l'étroitesse d'esprit* ». Je trouve que cette citation de Mandela résume parfaitement l'esprit des individus qui tentent de porter atteinte à nos libertés les plus précieuses.

La France et le Kosovo sont deux modèles différents. Au Kosovo, la liberté de croire ou de ne pas croire résulte d'une longue évolution. Les kosovars ont été majoritairement convertis à l'islam au XVIII siècle par l'Empire ottoman. Aujourd'hui, nous avons une majorité de musulmans et une minorité de catholiques, mais nous sommes tous kosovars. Nous partageons le même sang, la même langue et la même histoire, c'est ce qui nous rassemble. L'identité nationale est à ce jour bien plus forte que l'identité religieuse, qui est secondaire. Grâce à cela, une forme de laïcité est présente et ancrée, naturellement, sans que pendant longtemps on ne lui donne le nom de laïcité.

La liberté de pensée comme la liberté d'expression sont des valeurs dont les kosovars connaissent bien l'importance car, il y a peine 20 ans, c'est précisément pour la protection de ces valeurs que nous avons été massacrés par le régime de Milosevic.

Je suis très attristé par les multiples attentats que la France a subis, mais je suis à la fois content de voir qu'une société majoritairement musulmane, comme celle du Kosovo, se solidarise avec la France et les français. Nous serons toujours solidaires et unis contre le crime".

Oleg

ELEVE AVOCAT

"En commençant à étudier le droit dans mon pays d'origine, j'ai décidé de poursuivre mes études en France. J'ai choisi ce pays parce que je le considère comme un modèle de liberté et de démocratie. La nouvelle de l'assassinat d'un enseignant m'a choqué. Mais au fil du temps, le choc a cédé la place à l'analyse. Selon moi, il y a eu une confrontation de deux libertés fondamentales: la liberté d'expression d'une part, et la liberté de religion de l'autre. Il est évident qu'aucun motif ne peut justifier l'assassinat de ce professeur.

Cependant, le but poursuivi par l'enseignant qui a montré à ses élèves des caricatures de Mahomet, en ne tenant pas compte des élèves musulmans qui souhaitaient quitter la salle, peut être remis en question. En effet, la confrontation de deux libertés est très délicate. La difficulté de la situation est confirmée par la réaction partagée de la communauté internationale. Il ne reste qu'à espérer que le bon sens et l'humanité prévaudront afin d'éviter de nouvelles victimes."

Lucian

ETUDIANT EN SOCIOLOGIE

"Tout d'abord, en tant qu'étudiant étranger, l'attentat commis il y a quelques jours, me laisse perplexe. Dans un pays européen de telles choses ne devraient pas arriver. C'est un sentiment de peur qui resurgit une nouvelle fois. La peur que le terrorisme islamiste devienne de plus en plus puissant et cela à cause de la liberté d'expression qui légitime dans les yeux de certains l'usage de la violence. La tolérance et le respect doivent être mieux intégrés dans l'imaginaire collectif. C'est par le biais de ces valeurs que nous pourrons parvenir au vivre ensemble."

4 IDÉES REÇUES SUR L'ESPRIT CRITIQUE...

L'esprit critique est au cœur de l'éducation, en particulier de l'éducation aux médias et à l'information. On dit aux élèves qu'ils doivent développer le leur, apprendre à creuser les informations qu'ils glanent et à faire le tri entre celles-ci. Mais pourquoi et comment développer son esprit critique ?

Idée reçue n° 1

Développer son esprit critique, ce n'est pas terrible, personne n'aime être critiqué.

Attention à ne pas confondre critiquer pour se moquer ou dévaloriser le point de vue de l'autre et avoir un esprit critique. L'esprit critique, c'est au contraire très positif. Cela revient à rester ouvert à l'autre, à l'écouter même si l'on n'est pas d'accord avec son point de vue. Un esprit critique positif implique ainsi une critique constructive, c'est-à-dire qui permet à votre interlocuteur de mieux comprendre votre point de vue.

Idée reçue n° 2

Développer mon esprit critique, cela ne me servira à rien, je ne veux pas devenir orateur, avocat ou philosophe.

Pourtant, cela peut servir dans de nombreux domaines. Prendre du recul, savoir développer une opinion, ne pas prendre tout au pied de la lettre, cela est nécessaire dans notre société actuelle. Imaginez-vous dans votre futur emploi. Votre patron vient vous voir et vous demande de refaire intégralement votre projet en suivant telle ou telle directive. Si vous ne voulez pas appliquer strictement ce qu'il vous dit et que vous souhaitez pouvoir lui expliquer votre point de vue et l'intérêt de celui-ci pour l'entreprise, il vous faudra faire preuve de ce fameux esprit critique.

Idée reçue n° 3

L'esprit critique, cela ne s'apprend pas.

Faux, cela s'apprend. Un mot d'ordre pour commencer : la curiosité ! Pas d'esprit critique sans recherche d'informations. Il est nécessaire aussi d'apprendre à faire le tri entre toutes ces informations pour bien distinguer les faits, les interprétations fondées sur l'expérience, les hypothèses, les rumeurs infondées et ce qui relève de la croyance.
Pour ne pas prendre pour argent comptant la première information que nous lisons, il faut aussi multiplier et vérifier ses sources.
Enfin, il est essentiel de ne pas rester campé sur ses positions, de prendre du recul. Cette dernière caractéristique de l'esprit critique est la plus délicate à appliquer parce qu'il peut arriver à chacun de se laisser emporter par ses propres émotions, opinions ou préjugés.

Idée reçue n° 4

L'esprit critique est incompatible avec les croyances.

Faux, l'esprit critique n'empêche pas les croyances, qui relèvent de la liberté de pensée. Il est simplement utile de savoir faire la part des choses entre ce que l'on sait (faits), ce que l'on suppose mais qui reste à vérifier (hypothèses) et ce que l'on croit (croyances).
En outre, l'esprit critique nous permet de prendre de la distance par rapport à ce que l'on pense. Nous sommes influencés par notre entourage, le milieu dans lequel nous évoluons et pour avoir une pensée propre, il est nécessaire de développer son esprit critique de façon autonome.
L'essentiel est de réserver son jugement, de ne pas se prononcer dès la lecture d'une information, de vérifier les hypothèses pour ne pas juger trop hâtivement. Et il est utile d'admettre que certains sujets complexes ne peuvent donner lieu à un avis tranché.

C. B.

Les 5 qualités indispensables pour travailler son esprit critique

- **La curiosité** (chercher, avoir soif de connaissances)
- **La patience** (l'esprit critique se travaille tout au long de la vie, il n'est jamais acquis)
- **L'écoute** (être à l'écoute des connaissances d'autrui, ne pas refuser de but en blanc le débat)
- **L'autonomie** (prendre du recul par rapport à ce que l'on pense, par rapport à ses préjugés pour développer une opinion propre)
- **L'humilité** (nul ne connaît tout sur tout, tout le monde peut se tromper)

Par KEZAKO Mundi

DES OUTILS POUR TRIER LE VRAI DU FAUX ?

À la base du travail d'investigation du journaliste, le « fact checking » consiste à vérifier la véracité des faits, l'exactitude des déclarations et l'objectivité des médias dans leur propre traitement de l'information. Cette méthode est aujourd'hui mise à l'honneur dans les rubriques de certains journaux, dans des émissions de radio ou de télévision.

Elle s'est démocratisée avec l'apparition d'outils utilisables par le grand public. Par exemple, « Hoaxbuster » débusque les canulars du web. « Firstdraftnews » associe des rédactions internationales et les plus importants réseaux sociaux pour édicter de bonnes pratiques à adopter. Le dernier-né, Décodex, le vérificateur d'information du journal Le Monde, propose un dossier pédagogique pour exercer son esprit critique et une application à installer sur son navigateur pour vérifier en direct la fiabilité des sites visités. Le but de ces outils est de lutter contre la diffusion virale* de fausses informations.

CRÉÉ EN ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

La quantité d'informations que nous recevons quotidiennement augmente. Elles nous arrivent par de nombreux canaux différents : presse écrite, radio, télévision, réseaux sociaux, internet... Comment gérer cette somme d'informations, mais surtout comment l'évaluer ?

Une vraie question face à la multiplication des « Hoax » ou canulars, rumeurs, propagandes ou encore théories du complot qui circulent aujourd'hui.

Tous ces termes regroupent une seule et même réalité: la désinformation, c'est-à- dire la transmission consciente ou non d'une information transformée, tronquée voire totalement fausse ou inventée. Aussi, comment s'en prémunir et vérifier la véracité d'une information ?

EXERCER SON ESPRIT CRITIQUE

Nous sommes responsables des informations que nous transmettons et à ce titre, il nous appartient d'exercer notre esprit critique, y compris avec les outils mis à notre disposition pour nous aider dans notre analyse.

DES LIMITES À PRENDRE EN COMPTE

Face à cette offre, il convient de s'interroger. Qui crée ces outils ? Les médias eux mêmes. Juge et partie, une posture délicate. Se pose donc la question de leur objectivité et de leur impartialité. L'application Décodex ne référence que peu de sites et privilégie les médias traditionnels. De plus, elle évalue un ensemble et non une information unique et ponctuelle.

La révolution numérique a changé notre rapport au temps et à l'information. Notre société privilégie l'immédiateté, le tout, tout de suite. L'information est désormais traitée en temps réel. C'est la course au buzz pour capter l'audience. On ne relate plus ce qui s'est passé, mais ce qui se passe. Et, avec les tablettes et smartphones, tout un chacun est potentiellement un journaliste en puissance. Or, valider une information demande du temps. Si la presse écrite est davantage orientée sur le temps long, la radio, les médias numériques et les chaînes d'information en continu sont orientés sur des temps courts.

*À la manière d'un virus.

Quelle attitude adopter lorsqu'on reçoit une information ?

1
Identifier la source de l'information :
Qui me parle ?
Quel est le contexte ?
Quel intérêt défend l'auteur ?

2
Confirmer l'information
en la croisant avec d'autres sources.

3
Lancer des recherches inversées
à partir des textes et/ou des images pour consulter les sites à l'origine de l'information.

4
Face à une image ou à une vidéo, **rechercher des indices** (éléments architecturaux, environnement géographiques...) permettant d'identifier l'origine de l'image et sa localisation.

DÉSINFORMATION

Définition de Vladimir Volkoff* :
« La désinformation est une manipulation de l'opinion publique, à des fins politiques, avec une information traitée par des moyens détournés.»
Le « buzz » : anglicisme signifiant « bourdonnement ».
Technique consistant à susciter du bouche à oreille autour d'un événement.
*** Grand romancier auteur de nombreux récits d'espionnage, mais aussi d'essais consacrés à la désinformation, dont Petite Histoire de la désinformation et Désinformations par l'image (NDLR).**

QUESTION 1 :
Comment vous informez-vous ?
A) Ce sont mes ami(e)s qui me tiennent informé(e).
B) Via les réseaux sociaux.
C) Au travers des médias traditionnels (presse écrite, TV, radio).

QUESTION 2 :
À quelle fréquence vérifiez-vous les informations que vous recevez ?
A) Systématiquement.
B Jamais.
C) Lorsque l'information m'interpelle.

QUESTION 3 :
Lorsque vous lisez une information en ligne, quel est votre premier réflexe ?
A) Regarder la source de l'information, son auteur.
B) Lire l'information et les commentaires qui l'accompagnent.
C) La partager immédiatement avec vos amis.

QUESTION 4 :
Vous venez de recevoir un tweet avec une photo annonçant la chute d'une météorite.
A) Vous lancez une recherche sur l'événement et sur la photo qui l'accompagne.
B) Vous relayez l'information, mais en émettant une réserve sur sa véracité.
C) Vous retweetez immédiatement.

QUESTION 5 :
Une information qui est retweetée 200 fois est :
A) Juste un buzz.
B) Une alerte à valider.
C) Nécessairement vraie.

Vous avez un maximum de A : plutôt critique
Vous faites confiance prioritairement aux médias traditionnels pour vous informer. Cependant, vous exercez votre esprit critique et vous prenez le temps de vérifier les sources et la fiabilité des informations avant de les partager.

Vous avez un maximum de B : adepte de l'instant « t »
Vous aimez être informé(e) en temps réel. C'est pourquoi vous privilégiez les réseaux sociaux pour vous informer, même si la rapidité peut entraîner la diffusion de fausses informations. Lorsque vous avez un doute, vous vérifiez.

Vous avez un maximum de C : totalement confiant
Vous êtes confiant(e). Ce sont généralement vos amis qui vous informent. Vous leur faites confiance, vous donc considérez les informations qu'ils vous transmettent comme fiables. Vous ne vérifiez pas les informations qui vous sont transmises.

ÉCOLE INCLUSIVE

Par l'INSHEA - Institut National de Formation et de Recherche dédié aux besoins éducatifs particuliers.

L'INSHEA dispose d'un Centre de ressources documentaires.
Il met à disposition des étudiants, des stagiaires, des enseignants, des chercheurs et des personnels des documents sur la scolarisation des jeunes à besoins éducatifs particuliers (jeunes porteurs de handicap, en difficulté scolaire ou sociale) et sur l'inclusion sociale.

Il assure une veille informationnelle et documentaire, réalise et diffuse des produits documentaires sur ce domaine.

Certains de ses services et produits sont disponibles en ligne et accessibles à tous.

- *Les actus de l'éducation inclusive*
- *Les bulletins de veille de l'INSHEA*

L'INSHEA réalise trois bulletins de veille mensuels, dédiés chacun à une thématique :

- *Sourds et malentendants*
- *Déficience visuelle*
- *Troubles spécifiques du langage et des apprentissages*

(dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie).

D'autres organismes offrent des ressources sur l'école inclusive. Parmi eux, il est possible de citer :

- Le Réseau Canopé propose, **Cap école inclusive**

Plateforme lancée en septembre 2019 par le réseau Canopé (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. L'INSHEA est partenaire. Elle offre des ressources pédagogiques, afin d'aider les enseignants et les équipes éducatives à favoriser la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.
https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive

- **Éduscol**

Ce site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse propose des ressources pédagogiques numériques pour enseigner avec les technologies de l'information et de la communication dans le cadre d'une école inclusive.
https://eduscol.education.fr/pid38943/ecole

- **Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive**

Cette agence est un organisme indépendant qui sert de plateforme de collaboration à ses vingt-neuf pays membres dans le domaine des besoins éducatifs particuliers et de l'éducation inclusive. Son objectif est d'améliorer les politiques et les pratiques éducatives pour les apprenants ayant des handicaps et des besoins éducatifs particuliers. Le site est en anglais et les documents clés sont traduits dans plusieurs langues européennes.
https://www.european-agency.org

Pour plus de ressources sur l'éducation inclusive, consultez la sitographie établie par le centre de ressources.
Marie Mathieu, Documentaliste, Centre de ressources, INSHEA

Le Centre de ressources documentaires est aussi inscrit sur la plateforme PLATON : Plateforme de transfert des ouvrages numériques

L'accès à la lecture

L'accès à la lecture pour les personnes en situation de handicap est un défi. En effet, lire un livre traditionnel en version papier peut être difficile.

Une solution, permise par la loi dans le cadre de l'exception au droit d'auteur, est de donner accès à ces personnes à des formats adaptés des ouvrages pour qu'ils puissent les lire autrement.

Une solution technique : une plateforme numérique

À cet effet, en France, en 2010, la Bibliothèque nationale de France (BnF) ainsi que le Comité national pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CNPSAA), avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, ont mis au point une plateforme qui permet de faire des échanges de fichiers entre les éditeurs qui déposent les fichiers numériques des ouvrages et les organismes qui les téléchargent et les adaptent. Ces organismes, après avoir réalisé leurs adaptations, les chargent sur la plateforme pour qu'elles soient disponibles pour ceux qui en ont besoin.

Image 1 Capture d'écran de la plateforme Platon

Qui adapte les ouvrages ?

Les organismes qui adaptent des documents sont des centres de transcription ou des associations, ou des services spécialisés. À partir du fichier numérique de l'éditeur, disponible sur Platon, ils adaptent les romans ou autre document en fichier mp3, ou en fichier lisible avec une machine lisant le Braille, etc.

Qui peut utiliser la plateforme ?

Il y a 3 manières d'utiliser la plateforme :

1/ En libre consultation : n'importe qui peut consulter le catalogue des adaptations réalisées pour savoir où les trouver.

2/ En étant inscrit : c'est le cas de bibliothèques, d'établissements scolaires, d'universités, d'associations, etc. pour télécharger les fichiers adaptés et les communiquer aux bénéficiaires (personnes en situation de handicap).

3/ En étant agréé : c'est le cas des organismes qui adaptent des documents, pour télécharger les fichiers éditeurs et ensuite les adapter.

L'INSHEA est inscrit (cas 2) sur cette plateforme et peut à ce titre, télécharger des adaptations pour les étudiants et personnels en situation de handicap.

Contact du Centre de ressources :
documentation@inshea.fr
01 41 44 31 30

Blandine Groleau, Documentaliste, Centre de ressources, INSHEA

LE HARCELEMENT, PARLONS-EN

Le harcèlement, parlons-en !

Le harcèlement est un terme fréquemment utilisé, cependant il est rarement défini dans sa globalité. Le harcèlement se caractérise par une violence répétée qui peut être verbale, physique, morale ou encore sexuelle. Les remarques désobligeantes, les insultes, les propos obscènes ou encore le racket sont différentes formes de harcèlement.

Il peut, par exemple, se déclarer par une confrontation directe, un appel téléphonique ou encore par écrit. Ces actes peuvent survenir autant dans les espaces publics (travail, établissement scolaire, transport, rue, réseaux sociaux) que dans les espaces privés comme, par exemple, au domicile.

D'autre part, l'auteur du harcèlement peut être un ami, un collègue, un membre de la famille, un conjoint, un inconnu et peut cibler aussi bien un individu qu'un groupe.

Cette définition peut paraître simple, pourtant, il est parfois difficile d'identifier clairement le harcèlement. Cela s'explique entre autres par le fait que certains actes soient banalisés, considérés comme normaux, alors qu'ils affectent bel et bien la victime.

Par exemple, un collégien peut penser s'amuser avec un camarade, alors qu'en réalité il le blesse moralement ou physiquement, ce qui est considéré comme du harcèlement.

En 2019, l'enquête Sivis du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse a révélé que 26% des incidents graves dans le second degré relèvent du harcèlement.

Afin de limiter les dégâts et de venir plus facilement en aide aux personnes qui en sont victimes, il est important de savoir reconnaître le harcèlement lorsqu'il a lieu.

Pour cela, il faut rester attentif à ceux qui nous entourent, que ce soit en tant qu'amis, personnels du corps enseignant ou passants dans la rue. Cette vigilance passe par l'identification des signes de harcèlement qui peuvent apparaître chez la victime.

Ces signaux peuvent se manifester de plusieurs façons :

• La personne harcelée laisse apparaitre un mal-être généralisé : une baisse de son estime d'elle-même et de sa motivation. Ces premiers signes peuvent être constatés par un changement dans sa gestion des émotions ou la constance de celles-ci.

• Les interactions sociales de la victime peuvent être amenées à s'appauvrir. En effet, le harcèlement peut pousser la personne à se replier sur elle-même et à s'isoler des autres. C'est un constat que l'on fait aussi bien dans le cadre scolaire, professionnel que dans la sphère familiale.

D'après Santé publique France, en 2016, 1 élève sur 10 était victime du harcèlement et 20 à 25% des élèves ayant des absentéismes chroniques n'allaient pas à l'école par peur de subir du harcèlement.

• Enfin, d'autres signaux relatifs à la performance de la victime peuvent vous interpeller : le harcèlement peut mener à une baisse significative des résultats scolaires ou professionnels en raison notamment du mal-être et du repli sur soi.

Si vous observez ces troubles chez une personne, il est important en tant que témoin de réagir. Le premier réflexe à avoir est d'en parler avec une personne de confiance (professeurs, délégués de classe, collègues, famille, amis...) et ne pas rester seul face à ce constat. Vous pouvez également parler avec la personne harcelée afin de la rassurer et lui montrer qu'elle n'est pas toute seule.

Dans le cas d'un harcèlement de rue, des méthodes existent pour faire cesser un comportement en cours : créer un groupe avec la victime, faire distraction (demander l'heure, faire semblant de connaître la personne...) ou demander de l'aide (agent de sécurité, police...).
En tant que victime de harcèlement, il n'est pas toujours facile d'en parler. Pourtant, cela reste le meilleur moyen de faire cesser le harcèlement : parler permet de se libérer d'un poids, de se sentir soutenu et de mieux se protéger. En fonction de ce qui parait être le mieux pour elle, la personne harcelée peut en parler à une personne de confiance. En cas d'urgence, et lorsqu'une intervention rapide est nécessaire, on peut appeler Police Secours (le 17) afin de faire cesser la situation.

Par ailleurs, des numéros verts (gratuits et anonymes) existent, comme le 3020 mis en place par l'Education Nationale, Net Ecoute (0800 200 000) spécialisé dans le cyberharcèlement ou encore Violences Femmes Infos au 3919, spécialisé dans tous types de violences faites aux femmes.

Enfin, il est possible de porter plainte auprès du commissariat ou de la gendarmerie de son choix. Cependant, en 2019 l'enquête HEYME a relevé que 3 lycéens sur 10 ayant déjà subi des violences n'en avaient jamais parlé. Il faut garder en tête que le harcèlement est puni par la loi. D'après les services publics, la victime peut porter plainte jusqu'à 6 ans après les faits et la sanction varie selon l'âge et le type d'harcèlement (de 6 mois à 3 ans d'emprisonnement ainsi que 7500 à 45000 euros d'amendes).

Il n'est jamais trop tard, pour en parler !

LES MÉTIERS DE L'I.A ET DU DIGITAL

L'IA ou Intelligence Artificielle est le sujet n°1 de ces derniers mois et sans doute encore pour les années à venir. Si l'IA fait parfois peur au niveau de l'emploi, elle devrait au contraire rassurer sur l'émergence de nombreux nouveaux métiers qu'elle engendre. Des métiers sont détruits, d' autres vont apparaître.

Pour ces nouveaux métiers,
beaucoup n'existent pas encore.

Par exemple, le psydesigner (designer technicien en comportement robotique) voir plus bas, **l'egoteller** (scénariste de personnalités robotique), L'Egoteller a pour principale mission de scénariser les différentes personnalités de l'IA. Il intervient en parallèle du Psydesigner en modelant l'entité technique de l'IA. En définissant ses traits de personnalité, il « donne vie » au profil établi par le Psydesigner. **L'éthicien** (Gestion de la vie sociale contre la discrimination virtuelle), Comme son nom l'indique, l'éthicien prend en charge l'aspect « éthique » lié à l'Intelligence Artificielle. C'est lui qui définit les règles algorithmiques pour s'assurer de concevoir des IA alignées sur des valeurs et des fondamentaux humains. pour s'assurer de concevoir des IA alignées sur des valeurs et des fondamentaux humains. Comment l'encadrer ? Il faut que l'algorithme soit le **technicien en énergie renouvelable** (pour développer les énergies renouvelables), le coach de robots (pour créer et manager des intelligences artificielles), **l'ingénieur en IA** (développeur spécialiste des intelligences), le chatbot master (assistant virtuel), le **computational Linguist** (développeur sur robot de rédaction automatique de textes) ou encore le juriste augmenté (développeur spécialiste sur plateforme intelligente juridique), « juste » et qu'il

respecte les droits humains. Il faudra ainsi une personne chargée de veiller au respect de cette dimension éthique. C'est exactement le rôle prévu pour **l'éthicien**.

Le **régulateur de drone** on peut imaginer que d'ici quelques années, les drones feront partie de notre quotidien et leurs technologies seront si efficaces qu'ils n'auront même plus besoin de pilotes. Il y aura donc tout un ensemble de texte législatif pour encadrer cela. Et c'est pourquoi il faudra des régulateurs de drones. Tel est un contrôleur aérien, il devra s'assurer du respect et de la sécurité dans l'espace aérien. Il aura sous sa responsabilité une flotte de drones et devra gérer leurs trajets.

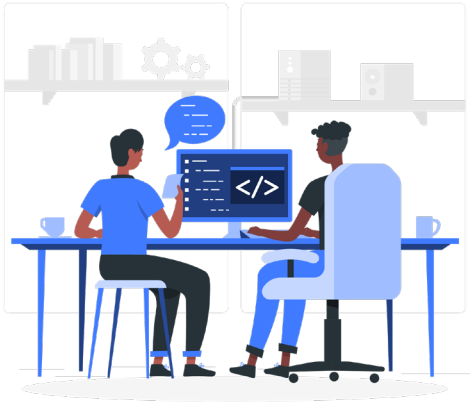

Team manager Homme Machine d'ici quelques années les hommes et les machines seront amenés à travailler plus fréquemment ensemble.

Ce **team manager homme machine** aura donc la tâche de superviser cette collaboration et de faciliter la compréhension entre eux. Il devra analyser les compétences et qualités de chacun afin de faire une équipe efficace.

DÉCOUVRONS-EN EN IMAGE LE PSYDESIGNER

Il est chargé de donner sa personnalité à la machine dotée d'IA, et de la rendre « facile » à vivre. Il s'agit par-là de l'aider à mieux apprendre et à mieux collaborer avec l'Homme.

Regardez la vidéo :
https://www.parcoursmetiers.tv/video/7996-psydesigner

CE POSE LA QUESTION DE LA POSITION ET DE LA PLACE DE LA MACHINE FACE À L'HOMME...

Cela fait partie des enjeux majeurs en termes de développement d'Intelligence Artificielle.
L'Intelligence Artificielle est une véritable opportunité à la fois pour les entreprises mais aussi pour les consommateurs auxquels pourront désormais s'adresser une expérience client totalement revisitée.

Formidable outil pour valoriser les données de masse, elle représente un véritable levier d'efficacité pour les entreprises, grâce notamment au machine learning qui consiste en un système d'autoapprentissage en fonction des données délivrées.

De nombreuses entreprises utilisent déjà des solutions intégrant de l'IA...sans le savoir.

QUE FAUT IL QUE NOUS RETENIONS SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

En transformant en profondeur les métiers liés au digital et aux techniques de l'information et de la communication, l'IA fait appel à de nouvelles compétences et demandent toujours plus de spécialisation.

Néanmoins, si l'on en croit les dernières statistiques et études, elle pourrait bien révolutionner notre quotidien et décupler les capacités de l'être humain... c'est à dire les nôtres !

L'intelligence artificielle sera un des axes majeurs dans les années à venir et que ce soit pour améliorer l'expérience client ou pour développer de nouveaux produits / services.

Elle sera la valeur sur laquelle il faudra compter au sein de nombreuses grosses entreprises notamment dans le cadre de programmes visant à extraire des données, via des algorithmes basés sur le machine learning.

Si de nombreuses personnes ont de la crainte face à cette révolution, mesurons rapidement l'ampleur du phénomène et son impact sur l'emploi.

www.lebigdata.fr
Un site très complet pour tout savoir sur les métiers de la donnée

210 Md$ est le CA annuel estimé du marché mondial du Big data en 2020.

DATA MINER
Cet explorateur de données analyse de grands volumes de données pour en extraire de la connaissance utile à l'optimisation des offres et services de l'entreprise.
Son rôle est de valoriser l'ensemble des données client pour en faire un levier de création de valeur pour l'entreprise.

DES CURSUS SPÉCIALISÉS

Pour acquérir les bases du métier, il est conseillé de suivre un BTS ou une licence en informatique, puis de s'orienter vers une formation spécialisée ou une école d'ingénieur ou de commerce / management. Parmi les écoles spécialisées, on peut citer le DataScience Tech Institute, l'École de management Léonard-de-Vinci ou encore l'Institut de l'internet et du multimédia qui sont implantés dans la région parisienne.
En Centre-Val de Loire, il existe le Centre européen de formation informatique et multimédia (CEFIM) à Tours.

Métiers de la donnée (big data)

Soucieux d'exploiter des données sur la clientèle, le marché et la concurrence aujourd'hui très convoités.

« Maitriser les outil du Big data, avoir le sens de l'analyse et de l'observation, Faire preuve de créativité. »

DÉVELOPPEUR WEB

De plus, le développeur web doit être en mesure d'intégrer de nouveaux concepts et langages de programmation dans un univers en perpétuelle évolution. »

JULIEN, DÉVELOPPEUR WEB

« C'est un métier qui demande d'être féru d'informatique ! Il exige de maîtriser les langages de développement web (PHP, SQL, Java, ASP...) ainsi que les CMS (systèmes de gestion de contenu) et autres frameworks. »

EXPERT EN CYBERSÉCURITÉ

Son rôle est d'étudier la fiabilité du système d'information d'une entreprise et d'en assurer la sûreté. Cet expert en sécurité informatique évalue le niveau de vulnérabilité des sites, traque les virus pouvant contaminer les serveurs et messa- geries, met en échec les tentatives d'intrusion de hackers, en créant un système de protection (mots de passe, pare-feu, antivirus...).

#FILIERESPRO

www.metiers-foret-bois.org
ses métiers, les formations d'emplois, des stages, de contrats d'apprentissage...

La forêt française fait travailler près de
45 000 personnes

SYLVICULTEUR

Sa tâche consiste à planter des arbres et à les faire pousser, mais aussi à entretenir et gérer de manière dynamique les forêts afin d'optimiser leur croissance et leur développement, tout en préservant les différents écosystèmes. Un sylviculteur peut exercer aussi bien dans le secteur public, à l'Office national des forêts (ONF), que dans le privé.

MÉTIERS DE LA FORÊT

La forêt et le bois génèrent de nombreux emplois dans notre région : constructeur bois, charpentier, technicien bureau d'études, menuisier d'agencement et offre des opportunités d'emplois variés.

DES FORMATIONS QUALIFIANTES

Actuellement, les établissements de la région proposent des formations qualifiantes, du CAP/CAPA au BTS/BTSA et à la licence professionnelle, permettant d'accéder à des emplois dans le secteur de la forêt (ouvrier forestier, pilote d'engins forestiers, gestionnaire forestier, entrepreneur de travaux forestiers, etc.), de la scierie (commis de coupe, mécanicien affûteur, scieur, opérateur de scierie, etc.) ou de la transformation du bois (charpentier, constructeur bois, menuisier d'agencement, artisan du bois, technicien de production ou de bureau d'études, etc.).

« Faire preuve de bonnes conditions physiques et de résistance à la fatigue »

BRUNO, SYLVICULTEUR

« Prendre part à l'entretien et au renouvellement du patrimoine forestier apporte de réelles satisfactions. On a le sentiment de «fairedubienàlanature» et d'œuvrer pour les générations futures. »

www.la-spa.fr
Le site de la SPA propose de découvrir certains métiers animaliers recherchés.

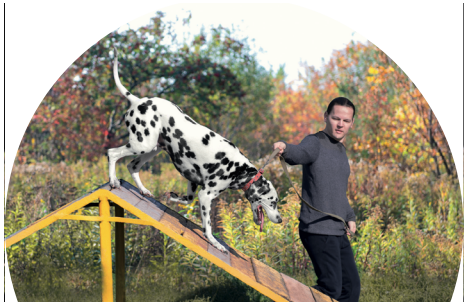

aimer les animaux et en prendre soin, faire preuve d'autorité, de pédagogie et de psychologie.

MAÎTRE-CHIEN

Surveillance, recherche de stupéfiants, assistance à personnes en danger ou en difficulté...
Les missions du maître-chien sont multiples. Pour les mener à bien, ce professionnel passionné doit former une équipe soudée avec l'animal.
L'armée, la gendarmerie et la police nationale proposent des formations et des emplois.
Dans le privé, le développement des sociétés de gardiennage et de sécurité offre également des débouchés.

DOMINIQUE, MAÎTRE-CHIEN

« On apprend aux chiens à acquérir certains réflexes et à obéir aux ordres, en ayant recours à différents exercices. Pour cela, il est indispensable de créer une relation de confiance avec l'animal et de le considérer comme une personne à part entière. »

Métiers animaliers

Élevage, commerce, loisirs, alimentation, santé... Le secteur animalier regroupe près de 200.000 emplois dans des domaines très divers.
Des métiers qui requièrent de multiples compétences.
Avis aux jeunes diplômés !

TOILETTEUR POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Il effectue les soins nécessaires à l'hygiène, l'entretien ou la remise en forme d'animaux domestiques et de compagnie.
Il connaît les parti- cularités de chaque race de chiens et de chats, et doit faire preuve d'adresse, de patience, de compréhension de l'animal pour exercer son activité en toute sérénité.
Ce professionnel travaille en clinique, en cabinet vétérinaire ou dans un salon de toilettage.

SOIGNEUR ANIMALIER

Il a pour mission de nettoyer les cages et les enclos, de nourrir les animaux et d'assister le vétérinaire dans ses tâches.
Il doit être très attentif et consigner ses observations sur une fiche mise à jour régulièrement.
Pour devenir soigneur animalier, quatre formations sont reconnues par le monde des parcs animaliers.
Elles sont accessibles dans le cadre de la formation continue.
Si le métier attire de nombreux postulants, il convient de noter qu'il offre peu de débouchés.

DES FORMATIONS VARIÉES

De nombreux diplômes sont accessibles, quel que soit votre niveau : bac pro soins aux animaux, BTSA productions agricoles, bachelor soins aux animaux, masters spécialisés, formations alliant secrétariat ou gestion et animaux, prépas vétérinaires, cursus en 5 ans de docteur vétérinaire...
En Centre-Val de Loire, il existe une spécialisation de soigneur animalier en parc zoologique au CFPPA de Vendôme. Conditions : être titulaire du bacS ou STAV,o u du BTSA GPN (gestion et protection de la nature) de préférence, avoir de l'expérience professionnelle.

MARINE NATIONALE
MARINE NATIONALE

L'OFFRE DE RECRUTEMENT

Sur tous les océans et toutes les mers du monde, 365 jours par an et 24 heures sur 24, la Marine nationale assure la sécurité et la protection de l'espace maritime français. En mer, sur terre et dans les airs, ses 39 000 marins accomplissent chaque jour des missions de renseignement, de prévention, d'intervention, de protection et de dissuasion.

Des femmes et des hommes sont unis dans l'action, déterminés à préserver la paix et à défendre les intérêts de la France. La Marine recrute chaque année plus de 3 500 jeunes filles et garçons, de niveau 3e à Bac+5, âgés de 16 à 30 ans, dans plus de 50 métiers.

Pour entretenir ses savoir-faire et maintenir sa capacité opérationnelle, la marine propose plusieurs voies d'accès aux métiers de marin. Elle met en œuvre, pour l'accueil et l'orientation des futurs candidats, un réseau de 180 marins conseillers en recrutement présents dans 54 Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) situés en métropole et outre-mer.

LOCALISEZ VOTRE CIRFA ET PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC UN MARIN CONSEILLER EN RECRUTEMENT

CHAQUE ANNÉE, LA MARINE NATIONALE FORME :

220 jeunes à l'École des mousses.
1 600 matelots et quartiers-maîtres à l'École des matelots.
1 100 jeunes à l'École de maistrance pour devenir officiers mariniers.
400 jeunes au sein de l'École navale qui deviendront officiers.
3 000 marins d'active dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

DEUX VIDEOS POUR DÉCOUVRIR LES MISSIONS & LES MÉTIERS DE LA MARINE NATIONALE

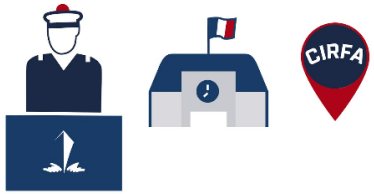

POUR PLUS RENSEIGNEMENTS, DOCUMENTATIONS À TÉLÉCHARGER, POUR ACCÉDER AUX RESSOURCES, GUIDE DU CANDIDAT, LE GUIDE DU MARIN, CONNAÎTRE LES FILIÈRES DE FORMATION, LE PANEL MÉTIERS ET COMMENT VIVRE UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE, CLIQUEZ SUR L'ENCADRÉ REJOIGNEZ L'EQUIPAGE

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE

NOM	TAILLE	
Guide candidat	2.43 Mo	
Tryptique candidat	773.45 Ko	
Infographie - parcours de recrutement	115.08 Ko	
Guide du marin	70.86 Mo	
Vivre une première expérience	432.19 Ko	

HTTPS://WWW.ETREMARIN.FR/REJOIGNEZ-L-EQUIPAGE/PARCOURS-DE-RECRUTEMENT/KIT-D-ORIENTATION

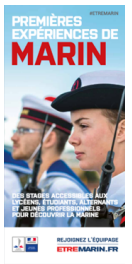

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE GRADUATE PROGRAM

Les inscriptions pour rejoindre le Graduate program de l'Ecole navale sont ouvertes. Ce recrutement s'adresse aux titulaires d'un Bac+3, diplôme d'ingénieur, de commerce ou autre. Il s'agit d'une formation concentrée, dynamique et ouverte à l'international.
Elle propose l'accès à de multiples postes au sein de la Marine en tant qu'officier avec l'exercice immédiat de responsabilités et une perspective de carrière très valorisante.
Deux filières sont proposées : Conduite des opérations (COPS) et Energie-propulsion (ENPRO) avec un contrat initial de 8 ans, renouvelable. Fin des inscriptions le 31/12/2020

Déployée en Méditerranée depuis fin juillet 2020, la frégate La Fayette a conduit une opération en force constituée pendant plusieurs jours avec le destroyer américain de type Arleigh Burke DDGH USS Roosevelt déployé au sein de la 6e flotte américaine. Opérer ensemble et sans préavis, peut s'avérer complexe. C'est bien dans l'optique d'entretenir l'interopérabilité et l'agilité tactique imposées par un contexte opérationnel et géopolitique complexe que cette coopération a été conduite

Multiples exercices menés par le Cdt Ducuing avec la Marine congolaise

Le 7 octobre, dans le cadre de l'exercice GRAND AFRICAN NEMO 2020, le patrouilleur de haute mer Commandant Ducuing a mené des exercices conjoints avec la Marine de la République Démocratique du Congo. Au programme : exercices de lutte contre la piraterie et la pollution maritime.

Océan Pacifique et Martinique

Le BSAOM D'Entrecasteaux en mission de contrôle de la ZEE de Nouvelle-Calédonie

Le 21 septembre, le bâtiment de soutien et d'assistance en outre-mer (BSAOM) D'Entrecasteaux a appareillé pour conduire une mission de près de trois semaines dans la zone économique exclusive (ZEE) de Nouvelle-Calédonie. L'objectif principal de cette patrouille est d'assurer la protection des approches maritimes françaises et des espaces protégés, notamment face aux activités de pêche illicite remorqueur portuaire côtier Maïto des Forces armées aux Antilles a participé à une opération de lutte contre la pêche interdite aux abords des côtes martiniquaises.

SEPTEMBRE 2019

OCTOBRE 2019

NOVEMBRE 2019

DÉCEMBRE 2019

JANVIER 2020

FÉVRIER 2020

MARS 2020

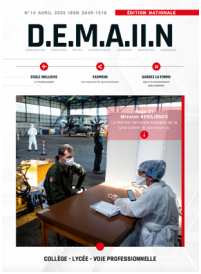

AVRIL 2020

MAI 2020

JUIN 2020

SEPTEMBRE 2020

OCTOBRE 2020